

A voir

Le site de Champellant, point de départ de notre randonnée est remarquable par sa situation, sur une légère proéminence du plateau de Gavot, il domine les gorges de la Dranse là où se séparent les vallées de Bellevaux, Morzine et Abondance.

La table d'orientation vous permettra de repérer le Mont Blanc, les sommets du Chablais mais aussi ceux du Jura et des Alpes Vaudoises.

L'observatoire de Vinzier, situé à proximité, a été réalisé par la Société Astronomique du Léman qui a mis 7 ans pour achever sa construction. Il est ouvert au public 2 fois par an, notamment lors de la nuit des étoiles. A cette occasion vous pourrez découvrir les appareils et bénéficier des conseils avisés des spécialistes pour reconnaître les étoiles.



GREUIL
(*Lithospermum purpurocaerulea*)

Petite histoire :

Ses fleurs passent régulièrement du rouge au bleu comme chez d'autres Borraginacées (par exemple la Pulmonaire).

Ce changement de couleur est dû à une différence du degré d'acidité du contenu cellulaire des pétales (c'est un signe de vieillissement de la fleur).

Caractères distinctifs :

*C'est une plante vivace, de 20 à 60 cm, en touffes, à poils raides.
Ses tiges stériles sont rampantes, les tiges florifères*

Itinéraires proposé par l'Association Lou Vionnets
pour la mise en valeur des itinéraires de randonnée
dans le Pays d'Evian et ses environs.

Edition 2009

Edité grâce au soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.

Infographie

Association Lou Vionnets, Service Parcs, Jardins et
Cadre de Vie de la ville d'Evian-les-Bains.

Cartographie : Jean-Christian Samard, Le Dauphiné Libéré.

Communauté de communes du Pays d'Evian

Destination
"Pays
d'Evian"

Autour
de
Champellant

Commune de Vinzier

Descriptif de l'itinéraire

1- Quitter la chapelle de Champellant pour descendre par la route qui se dirige vers "Sur les Crêts " avec en ligne de mire la vallée de Morzine et le Mont Blanc. Au hameau, prendre à gauche. La route se transforme en piste. Au lieu dit "Les Granges" aller à gauche et suivre le GR (balisage rouge et blanc) jusqu'au panneau "Les Clouz". Prendre à gauche, continuer tout droit au premier croisement, puis tourner à droite au second. On arrive à la D 21 que l'on emprunte, en face, sur 150 mètres avant de suivre, à gauche, la route qui conduit à l'observatoire.

2- Devant l'observatoire prendre à droite, laisser la piste qui monte à l'oratoire du Peron (antenne) et continuer tout droit jusqu'à la D 32 que l'on atteint à proximité du supermarché. Traverser la voie départementale pour entrer dans le hameau de l'Abbaye. Suivre la route tout droit et avant d'atteindre son extrémité, s'engager à gauche sur une piste. Au carrefour prendre à droite puis après deux clôtures, à gauche. La piste longe la clôture que l'on vient de traverser et descend jusqu'à un pré. Traverser celui-ci (en franchissant éventuellement la clôture électrique) pour rejoindre les arbres les plus proches et un bon sentier. Il devient piste et sort du bois en vue des maisons du Maravant. Ne pas se diriger vers elles, mais aller à gauche par une piste qui s'enfonce de nouveau dans les bois. Elle descend, puis, de nouveau revêtue, remonte vers la D32 à l'entrée de "Cré Bouché".

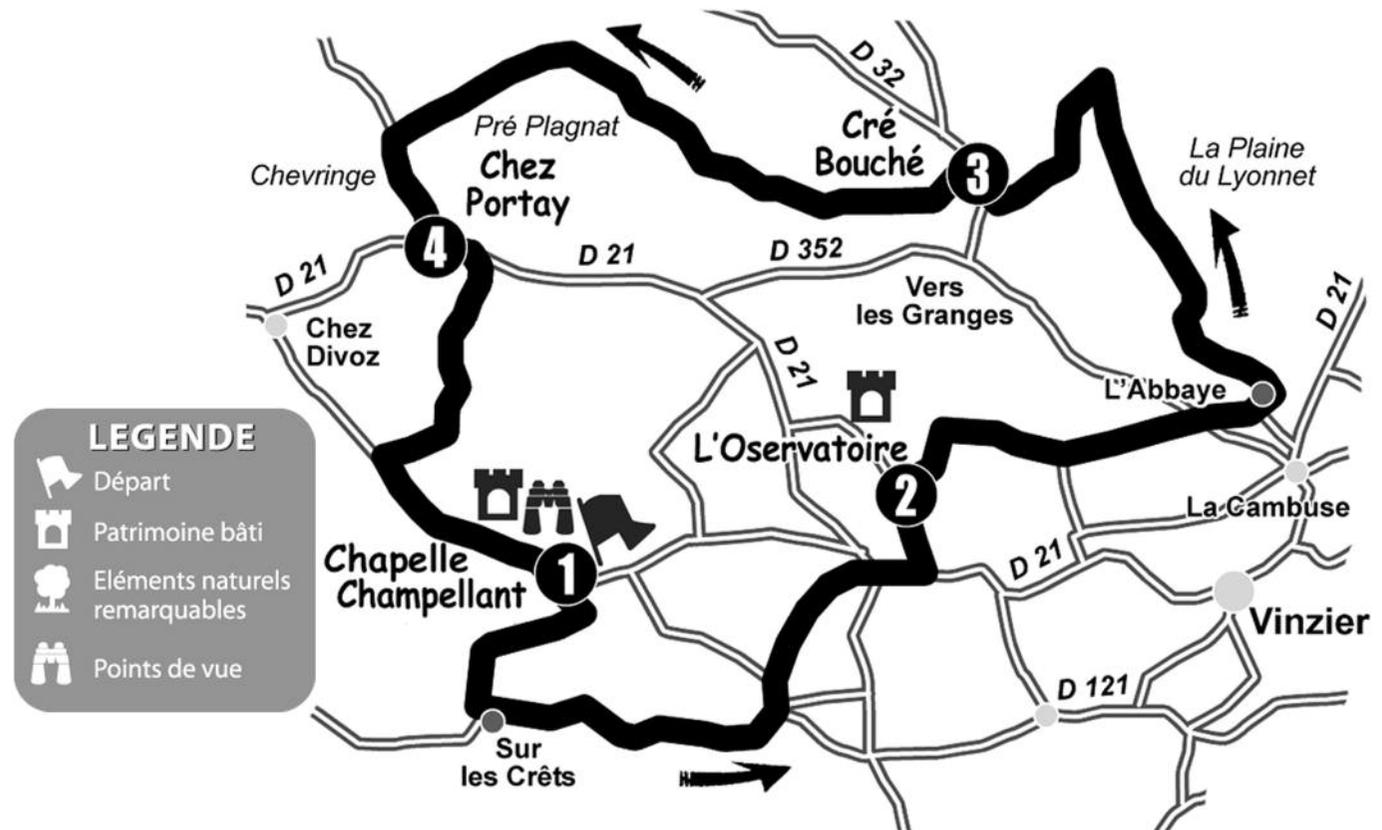
3- Prendre la D32 à droite puis la piste qui part à gauche avant la première maison. Passer à droite du hangar et garder la même direction générale jusqu'à une route que l'on prend à gauche. Au croisement suivant aller encore à gauche par le chemin de Gotay jusqu'à " Chez Portay " .

4- Suivre la D21 à gauche puis la première route à droite (interdite aux véhicules de plus de 3,5 T). Elle fait quelques virages dans les prés avant d'atteindre un nouvel embranchement. En allant à gauche, remonter jusqu'à la chapelle de Champellant, départ de notre balade.



- Départ : Parking de la chapelle de Champellant
- Dénivelé : 120 m.
- Durée : 3 h.
- Carte IGN 1/25 000 : Top 25 N° 3428 ET, Thonon
- Difficulté : accessible à tous

Vous venez de parcourir cet itinéraire et vous avez remarqué un problème concernant le balisage ou l'état du sentier, aidez nous en nous faisant parvenir vos remarques par courriel ou grâce au questionnaire sur le site de l'association : Lou Vionnets
site : <http://louvionnets.free.fr>
courriel : louvionnets@free.fr



- LEGENDE**
- Départ
 - Patrimoine bâti
 - Éléments naturels remarquables
 - Points de vue